

Nom Prénom

Corps

Lieu, date

Etablissement

À Madame / Monsieur le Directeur académique

des Services de l'Education Nationale

de XXXXXXXX

S/C de IEN de circonscription

Objet : Demande de congé pour formation syndicale

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le XXXXXXXX pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à XXXXXXXX

Il est organisé par la FSU Occitanie sous l'égide du Centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15 juin 1984.

Le Centre de formation FSU est habilité à ce titre par l'arrêté du 13 janvier 2009 publié au journal officiel du 30 janvier 2009 pour la fonction publique d'état et l'arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale.

Veillez agréer, Madame / Monsieur la/le Directrice académique, l'expression de mes sentiments respectueux.

Nom Prénom

Corps/ Discipline

Lieu, date

Etablissement

À Monsieur le Recteur de l'académie de Toulouse

S/C de Nom du chef d'établissement

Objet : Demande de congé pour formation syndicale

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **XXXXXXX** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **XXXXXXX**

Il est organisé par la FSU Occitanie sous l'égide du Centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15 juin 1984.

Le Centre de formation FSU est habilité à ce titre par l'arrêté du 13 janvier 2009 publié au journal officiel du 30 janvier 2009 pour la fonction publique d'état et l'arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale.

Veillez agréer, **Madame / Monsieur la Rectrice / le Recteur**, l'expression de mes sentiments respectueux.

Nom Prénom

Corps/ Discipline

Lieu, date

Etablissement

À Madame la Rectrice de l'académie de Montpellier

S/C de Nom du chef d'établissement

Objet : Demande de congé pour formation syndicale

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **XXXXXXX** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **XXXXXXX**

Il est organisé par la FSU Occitanie sous l'égide du Centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15 juin 1984.

Le Centre de formation FSU est habilité à ce titre par l'arrêté du 13 janvier 2009 publié au journal officiel du 30 janvier 2009 pour la fonction publique d'état et l'arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale.

Veillez agréer, **Madame / Monsieur la Rectrice / le Recteur**, l'expression de mes sentiments respectueux.